

RECOMMANDATIONS *employeur*

- Évaluer les risques
- Organiser, sécuriser et ranger les espaces (hauteur du plan de travail et des stockages) et les outils de travail
- Privilégier un carrelage antidérapant
- Veiller à une bonne ventilation et à l'hygiène des locaux
- Vérifier l'installation électrique
- Fournir du matériel en bon état et sécurisé
- Fournir du matériel destiné à éviter la dispersion des poussières (pétrins capotés, aspirateurs à filtres absolus...)
- Limiter les manutentions (pétrins à bascule...), limiter le poids des sacs de farine, fournir des aides à la manutention ...
- Organiser des formations aux premiers secours, à l'utilisation des machines et des extincteurs, aux gestes & postures
- Fournir les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés
- Mettre à disposition des salariés des sanitaires, des vestiaires et locaux sociaux, des boissons fraîches non alcoolisées et une trousse de secours adaptée aux risques.

RECOMMANDATIONS *salarié*

- Respecter les consignes de sécurité et porter les équipements de sécurité et de protection individuelle
- Utiliser les aides à la manutention
- Avoir une bonne hygiène corporelle et dentaire, porter des vêtements propres. Se laver les mains et les ongles avant la prise de poste et se rincer fréquemment la bouche.
- Veiller à une bonne hygiène de vie : sommeil, alimentation, hydratation

De façon générale, la consommation de certains médicaments, d'alcool, de cannabis... peut entraîner des troubles de la vigilance, de la vision... augmentant ainsi le risque d'accident de travail.

Masque de type P2 hygiène, contre les poussières



Protection auditive à mettre dès l'exposition au bruit



Vêtements de travail pantalon, tablier, manches longues



Gants antithermiques



Chaussures alimentaires, antidérapantes

Boulangier Pâtissier



Prévention des risques professionnels



Votre métier vous expose à certains risques pouvant avoir des conséquences sur votre santé à court, moyen ou long terme.

Certaines peuvent être reconnues en maladies professionnelles.

Ce document regroupe les principaux risques, leurs effets potentiels sur votre santé et les moyens de les éviter ou de les minimiser.

Votre médecin du travail, le Dr est à votre écoute et peut répondre à vos questions.



Pour plus d'informations

1 route de Lyon
89200 **AVALLON**
03. 86. 34. 44. 10.

17 bis avenue de la Puisaye
CS 315
89005 **AUXERRE CEDEX**

03. 86. 72. 07. 55.

www.aist89.fr

2 rue Saint-Martin
89600 **ST FLORENTIN**
03. 86. 35. 31. 30.

34 avenue Jean Jaurès
89400 **MIGENNES**
03. 86. 80. 33. 75.

Avenue de la Gare
89700 **TONNERRE**
03. 86. 54. 40. 04.

RISQUES ET CONSEQUENCES POUR VOTRE SANTE

